Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville
Et Administrations Annexes de Paris
2bis square Georges Lesage – 4ème étage 75012 PARIS
☎ 01 43 47 84 54 - 🖷 01 43 47 84 55
🖃 : syndicat.fo@paris.fr - **fo.villedeparis.overblog.com**

Aménagement des rythmes éducatifs à Paris
Désorganisation des écoles, exaspération des personnels…
Une rentrée sous le signe de la mobilisation pour la défense de nos conditions de travail et de notre statut.

Les PVP du syndicat FO Ville de Paris se prononcent aujourd'hui comme hier pour l'abandon de la mise en place de l'ARE (aménagement des rythmes éducatifs).
Aux côtés des professeurs d'école et du SNUDI-FO, nous condamnons les conséquences de l'ARE sur les conditions de travail, la désorganisation du fonctionnement des établissements scolaires.
Le Snadem-Unsa ayant pris la responsabilité d'accompagner la mise en place des projets Delanoë et participant au Comité de suivi de la mise en place de l'ARE, il nous est apparu alors nécessaire de créer, au sein du syndicat FO Ville de Paris, une section dédiée aux PVP, enseignants et agents de la Ville.

Dès la rentrée, les modifications du temps scolaire vont créer des difficultés d'élaboration des emplois du temps des PVP. Les journées de classe des mardis et vendredis finissant à 15h, il n'existe plus de fait que 4 créneaux en musique et arts visuels et 3 créneaux en EPS.
Avec les nombreuses suppressions d'heures d'atelier, certains postes de PVP ont été modifiés et beaucoup de collègues exerceront dans 3 écoles, compliquant d'autant plus l'élaboration d'emploi du temps cohérents et garantissant des conditions de travail correctes à tous, comme cela pouvait être le cas avant la « réforme ».

Tout comme les PE, on va demander aux PVP de partager leur salle de classe, comme ça pouvait être le cas d'ailleurs pour certains auparavant, mais aussi mutualiser davantage leur matériel, notamment en musique et EPS. L'utilisation par plusieurs intervenants, dans des cadres différents et pour diverses fonctions risque d'amener à des détériorations.

De plus, certaines missions d'enseignement des PVP, notamment, comme la chorale ou la natation pour les non-nageurs par exemple, seront concurrencées par des ateliers proposés dans le cadre du projet Delanoë.

Voilà pourquoi la section PVP du syndicat FO Ville de Paris appelle les collègues à lui signaler les problèmes les plus précis et les plus concrets liés à la mise en place de l'ARE. Notre syndicat interviendra sur cette base auprès de la Mairie de Paris pour faire respecter les droits et les garanties statutaires des PVP.

Retraites : *« Nous n'accepterons aucun nouveau recul »*
A l'appel de FO, de la CGT, de la FSU et de Solidaires,
tous en grève mardi 10 septembre.